

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 22 SEPTEMBRE 2009 A 18h30

Nombre de membres en exercice 15, qui ont pris part à la séance 12.

Excusés : Madame AUZAT Janine (Pouvoir à Mademoiselle BAYLOT Christelle)
Madame TIXIER Monique (Pas de pouvoir donné)

Monsieur MISSONNIER Georges (Pas de pouvoir donné)

Présents : Messieurs CHAREYRON, CHASTEL, SOULIGOUX, LAMAT,
FLANDIN, MOSNIER, TIXIER R.
Mesdames SABATIER, TIXIER A, GROVEL.
Mesdemoiselles BAYLOT, ANDRE.

Secrétaire de séance : Melle ANDRE Sylviane.

En ouverture de séance, Monsieur Roland CHAREYRON souhaite la bienvenue aux membres du conseil, puis il présente l'ordre du jour.

Monsieur le Maire informe que la prochaine réunion du conseil sera normalement prévue le 12 Octobre 2009 à 20H30, et qu'elle portera principalement sur de l'information et que peu de délibérations seront prévues.

Monsieur le Maire remercie les membres du conseil d'avoir réagi rapidement, étant donné le délai écourté entre la date de réception des convocations et la date de cette réunion, mais cette délibération était urgente.

AIRE DE JEUX MULTI-DISCIPLINAIRE :

Monsieur le Maire informe de la possibilité de création d'une aire de jeux, et qu'une délibération doit être prise pour le montage d'un dossier, afin d'obtenir une réserve parlementaire.

Monsieur le Maire précise que ce dossier doit contenir : une délibération du conseil municipal, des devis, ainsi qu'une note explicative et qu'il doit être déposé avant le 25 septembre 09, d'où l'urgence et l'importance de cette réunion.

Madame SABATIER demande si le choix du lieu doit être décidé au cours de cette réunion.

Monsieur le Maire répond que le choix du lieu se fera sur une prochaine réunion et procède à la lecture de la note explicative.

Monsieur le Maire précise que ce projet d'aire de jeux doit être réalisé sur un terrain de 9x12 mètres, avec un revêtement gazon et une piste autour (football, handball, basket-ball, patin à roulettes...).

Monsieur le Maire précise que le coût s'élèverait entre 35 000 et 45 000 € environ et que la réalisation serait prévue sur l'année 2010.

Monsieur le Maire informe que la commune pourrait bénéficier d'une aide de 15000 € (Jeunesses et Sports) et 10000 € supplémentaire de la part du Sénat.

Madame GROVEL demande si des devis ont été établis.

Monsieur le Maire précise que 4 devis ont été reçus.

- Partenaire équipements.....	30 000.00 € TTC
- Agospace.....	50 000.00 € TTC
- Agospace.....	68 000.00 € TTC
- Fontaine.....	43 000.00 € TTC

Madame GROVEL précise de la présence d'un complexe sportif à Portiragnes.

Monsieur le Maire souligne que les détails tels que la structure (bois, métallique, lieu...) concernant ce projet seront reportés sur le prochain conseil.

Madame SABATIER demande si l'accès handicapés est prévu.

Monsieur le Maire répond par l'affirmative est procède au vote concernant cette délibération. POUR : 13 La séance est levée à 18H45.